



## Fiche d'Expérience

# Les Clubs Coup de Pouce Clé de la Ville de Fort-de-France

*Clubs de lecture et d'écriture, un dispositif qui prolonge l'action de l'école*

- **Territoire d'intervention :**  
Sont concernés les élèves scolarisés sur le territoire géographique prioritaire du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale). Ville de Fort-de-France
- **Public cible :**  
Les enfants concernés sont exclusivement des élèves de CP en risque d'échec, qui ne reçoivent pas, à la maison, le soir, le soutien nécessaire pour réussir leur apprentissage de la lecture et de l'écriture.
- **Mise en place de l'action :**  
Démarrage des clubs : le 04 janvier 2010.
- **Partenaires :**
  - La ville de Fort de France,
  - l'Education Nationale,
  - l'APFEE (Association Pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole),
  - l'ALCES, (Association de Lutte contre l'Echec Scolaire)

### CONTEXTE

---

La Ville de Fort de France, soucieuse de limiter l'échec scolaire tout en favorisant un public qui rencontre des difficultés dans l'accès à la culture et l'apprentissage en lecture-écriture, a décidé de mettre en place huit clubs coup de pouce sur son territoire le 17 décembre 2009. Cette opération s'est effectuée en partenariat avec l'Education Nationale, l'APFEE (Association Pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole), le GIP (Grand Projet de Ville) et l'ALCES, (Association de Lutte contre l'Echec Scolaire).

### OBJECTIF

---

L'objectif du coup de pouce CLE est d'apporter à des enfants défavorisés socialement et culturellement l'occasion de réussir leur apprentissage en lecture-écriture de façon quotidienne.

Il s'agit d'accompagner ces enfants mais également leurs parents.

### PROCEDURE

---

La sélection des enfants se fait en quatre temps :

1. Présélection des enfants par leur enseignant, en octobre.
2. Offre, à chacun de ces enfants, d'adhérer au coup de Pouce clé (entretien individuel).
3. Après acceptation par les enfants, offre, à leurs parents, d'adhérer au Coup de pouce clé (entretien avec chaque famille).
4. Signature des contrats par les enfants, les parents, les animateurs et le maire (cérémonie officielle en mairie).

Un club coup de pouce clé est composé de 5 enfants + 1 animateur ; Les parents sont étroitement associés à la vie du club.

Le dispositif d'accompagnement d'entraide et de régulation comprend :

- Un **animateur** par club Coup de pouce clé.
- Un **coordinateur** par école (qui est à la fois enseignant de l'école et animateur de club).
- Un **pilote** le GIP GPV de Fort-de-France.
- Un **ingénieur** coup de pouce clé par zone géographique.

Tous reçoivent de l'Apféé une formation spécifique.

**Etablissements scolaires concernés :**

- EMILIE FORDANT
- CITRON
- MORNE VANNIER
- RAVINE BOUILLEE
- SAINTE THERESE B
- CORIDON
- DE BRIANT
- BAIE DES TOURELLES A et B
- RAVINE VILAINE
- DILLON (Constant Eudarc)
- CHATEAUBOEUF B.
- ERMITAGE
- MARCEL PLACIDE
- SOLANGE LONDAS
- TRENELLE

\*33 Clubs coup de pouce CLÉ\*

**L'animateur à deux missions :**

- Mettre progressivement les parents dans le coup (aide au respect du contrat) ; objectif : leur avoir passé entièrement le relais en fin de coup de pouce clé.
- Prendre en charge, quatre fois par semaine, le soir après l'école, les 5 enfants du club : séances d'1h1/2, activités précisément définies, limitées au « dire, lire, écrire ».

Un climat chaleureux avec interdiction d'enseigner et une mise en situation de réussite de chaque enfant dans chacune des activités.

Une séance Coup de Pouce CLÉ comporte des temps bien identifiés, hors temps scolaire :

- un temps d'accueil et de détente des enfants pendant lequel ils sont invités à échanger sur leur vécu quotidien, leurs apprentissages, leur environnement
- un temps d'aide aux devoirs
- un temps d'animation consacré à des activités et des jeux de lecture et d'écriture
- un temps de lecture d'une belle histoire par l'animateur.
- un temps d'échange entre l'animateur et les familles

### **LES CONTRATS**

---

Chaque année, une cérémonie est organisée en mairie : tous les partenaires signent le contrat précisant les engagements de chacun. Sont donc présents le maire de la commune, le pilote, le coordinateur, les maîtres de CP, les animateurs, les enfants et leurs parents :

**L'enfant** s'engage à être présent à chaque séance du club « Coup de Pouce CLÉ » les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30 dans les locaux de l'école et à respecter les règles du « Coup de Pouce CLÉ » présentées par l'animateur et, en particulier, la consigne de « chacun à son tour ».

**Les parents** de leur côté s'engagent à fournir chaque jour à leur enfant un goûter pour 16h30, Regarder chaque jour le cahier du club « Coup de Pouce CLÉ » et le cahier ou le livre de l'école, Encourager leur enfant et le féliciter pour ses réussites, Assister au moins à une séance par trimestre du club « Coup de Pouce CLÉ », Venir chercher leur enfant à la sortie du club « Coup de Pouce CLÉ » et enfin les parents s'engagent à Participer aux rencontres organisées par le coordinateur.

**L'animateur** et le coordinateur s'engagent quant à eux à Respecter les modalités du fonctionnement du « Coup de Pouce CLÉ » définies par l'ALCES et l'APFEE. Aider l'enfant dans sa découverte du plaisir de lire, Passer progressivement le relais à ses parents.

### **LE CADRE INSTITUTIONNEL**

---

- **L'Apfée** est soutenue par le Ministère de l'Education Nationale et la Délégation Interministérielle à la Ville ; elle est représentée par un ingénieur Coup de Pouce et apporte une compétence d'ingénierie à la municipalité.

**Cela se matérialise par :**

- la formation des animateurs,
- l'accompagnement de la municipalité dans les différentes étapes de la mise en place du dispositif,
- le suivi du bon fonctionnement du dispositif (par l'injection régulière de rigueur et d'enthousiasme), vérifications et contrôles d'efficacité (par une évaluation systématique).

• **La mairie de Fort-de-France** joue le rôle de maître d'œuvre et finance le projet. Elle désigne le **GIP GPV comme pilote** du dispositif. Celui-ci recrute les animateurs, s'assure que le dispositif fonctionne et accompagne aussi les équipes sur le terrain. Il doit par exemple organiser les cérémonies des signatures des contrats en mairie.

• **l'ALCES**, soutenue par l'Apfée met en place le dispositif au sein des établissements scolaires.

• **L'Education Nationale** facilite la mobilisation des enseignants de CP.

Les parties sont liées par une convention.

**BILAN**

Un succès qui semble incontestable pour les clubs "Coup de pouce" foyalais et une grande satisfaction de la part de tous les acteurs et en premier lieu des élèves de Cour Préparatoire qui se sont réconciliés avec la lecture :

- A la fin de l'année 2010, pour 50 enfants en risque d'échec pris en charge : 98% de passage au CE1.

- Pour l'année scolaire 2010-2011, pour 100 enfants en risque d'échec pris en charge : 99% de passage au CE1 ;

Le Coup de Pouce Clé est plébiscité par les maîtres des écoles concernées qui pensent que le Coup de Pouce Clé est complémentaire de leur travail. On rapporte également les effets bénéfiques sur la relation parents - enfants et la relation parents - école.